

Délibération n° 2024-128

Demande d'ouverture d'un DU en formation continue

Le Conseil d'Administration de l'université des Antilles, dans sa séance du 5 décembre 2024, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'université des Antilles,

Vu le livre VII du code de l'Education,
Vu les statuts de l'université des Antilles,
Vu la délibération n° 2024-63 du conseil académique du 26 novembre 2024,

A délibéré :

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'université demande aux membres du conseil d'administration de procéder au vote :

il s'agit d'approuver la demande d'ouverture du Diplôme Universitaire Formation de Formateurs d'Adultes en Situation d'ILLettrisme (DU FFASILL) en formation continue.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 30	Pour : 25
Membres présents et représentés : 25	Contre : 0
Membres n'ayant pas pris part au vote : 0	Abstention : 0

La demande d'ouverture d'un DU en formation continue, conformément à l'annexe, est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe-à-Pitre, le 6 décembre 2024

Le Président de l'université des Antilles



Pr. Michel GEOFFROY

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce, dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission à la rectrice, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr



3.3. Demande d'ouverture du DU Formation de Formateurs d'Adultes en Situation d'ILlettrisme (DU FFASILL)

3.3.1 Présentation du projet du DU FFASILL

Près 50.000 personnes âgées de 16 à 65 ans soit 20% de la population générale sont en situation d'illettrisme aujourd'hui en Guadeloupe tandis que le nombre de formateurs spécialisés pour les accompagner reste inconnu et très certainement en deçà des enjeux imposés par la situation.

En termes de formation initiale, l'Université des Antilles, à travers de l'Inspé de l'académie de la Guadeloupe propose depuis 2013 des masters Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation dans certains desquels une sensibilisation est effectuée aux questions de l'illettrisme et d'illectronisme. Ceci traduit de façon concrète l'obligation de sensibilisation des personnels d'enseignement et d'éducation à ces questions.

Du côté de la formation continue, le centre de ressources illettrisme porté par le Centre interinstitutionnel de bilan de compétences (CIBC) (<https://cibc-guadeloupe.fr/>) a fermé dans les années 2010. Le Centre académique de formation continue (https://www.ac-guadeloupe.fr/formation_continue/cafoc) - désormais l'École académique de formation continue (EAFC) (<https://www.ac-guadeloupe.fr/eafo>) a mis en place il y a une dizaine d'années une formation des acteurs de la lutte contre l'illettrisme. D'une durée de 150 heures et composée de modules mêlant connaissance du public, repérage, création d'activités pédagogiques, animation/évaluation d'un dispositif, cette formation était très complète mais cependant non certifiante.

Vers la professionnalisation des acteurs du territoire

Dans ce contexte, en février 2023, des échanges entre la Correspondante de l'ANLCI en Guadeloupe, la Chargée de mission – Coordinatrice nationale – Plan de professionnalisation au siège de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) et la Coordinatrice pédagogique du diplôme universitaire (DU) « didactique, illettrisme et alphabétisation » (DU DILA) à l'Université Lyon 2 ont permis des échanges autour de ce diplôme. Le DU DILA accompagne la professionnalisation d'acteurs œuvrant dans la lutte contre l'illettrisme depuis une trentaine d'années.

Faisant suite à ces échanges, et à la demande de la correspondante régionale de l'ANLCI, l'université Lyon 2 a élaboré un projet d'accompagnement des acteurs territoriaux de Guadeloupe afin d'appuyer une démarche de création d'un DU en Guadeloupe. En avril 2023, afin de faire émerger les besoins en formation des professionnels chargés de mettre en œuvre des solutions de remédiation pour les personnes en difficulté avec les compétences de base en Guadeloupe, la correspondante régionale de l'ANLCI a mis en place un groupe de travail auquel une trentaine d'acteurs (conseillers formation, conseillers insertion, formateurs, conseillers numériques, bénévoles, bibliothécaires) a pris part. Cette démarche avait pour principal objectif l'élaboration d'un plan de professionnalisation visant à construire un socle commun de connaissances et de compétences pour mieux appréhender les questions et défis auxquels ces acteurs sont confrontés dans l'exercice de leurs pratiques d'accompagnement des publics en situation d'illettrisme de notre territoire.

En parallèle de ce groupe de travail, la correspondante régionale de l'ANLCI a rencontré l'université des Antilles (faculté Roger Toumson, Inspé de l'académie de la Guadeloupe). Ceci a permis l'élaboration et la mise en œuvre de janvier à juillet 2024 du PROFill, Plan de PROFessionnalisation des acteurs de la lutte contre l'illettrisme en Guadeloupe, par l'ANLCI et l'INSPE de l'académie de Guadeloupe grâce au financement de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

Ce plan comportait poursuivait trois objectifs de formation prioritaires répartis en trois niveaux :

- Le niveau 1 (32,5h) : sensibiliser à l'illettrisme ;

- Le niveau 2 (16,5h) : assurer une première médiation et orienter les publics concernés ;
- Le niveau 3 (138,5h) : renforcer ses pratiques intervenantes et le face-à-face pédagogique.

Il a bénéficié à 250 personnes mobilisé 18 enseignants et formateurs ainsi que les équipes pédagogiques, administratives et techniques de l'Inspé de l'académie de la Guadeloupe.

Les retours des participants de PROFiLL, en particulier lors de la journée de clôture du 25 septembre 2024, ont fait état de l'intérêt pour la mise en place d'un DU de formation de formateurs d'adultes en situation d'illettrisme en Guadeloupe, porté par l'université des Antilles. Environ 40 personnes ont d'ores et déjà confirmé leur intérêt pour ce diplôme.

Ce projet, décrit ci-dessous (fiche type de présentation des diplômes universitaires à l'université des Antilles), sera mis en œuvre par l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe et par l'ANLCl, en collaboration avec les autres composantes du pôle et avec les acteurs de la lutte contre l'illettrisme sur le territoire. Il a reçu un financement dans le cadre du contrat des solidarités qui permet ces trois prochaines années de le proposer à un tarif modéré.

Dans le cadre de la convention liant l'université des Antilles et la Région académique, ou dans ces avenants annuels, il pourra être étudié les modalités de collaboration entre l'Inspé et l'EAFC et notamment les modalités d'accueil dans le DU d'enseignants et de personnels d'éducation.

À moyen terme, la mise en place d'un diplôme interuniversitaire (DIU) sous l'égide de l'ANLCl, permettrait de faire bénéficier les titulaires d'une reconnaissance à l'échelon national des compétences acquises. Les universités de La Réunion, Lille, Lyon, entre autres sont impliquées dans ce projet.

3.3.2 Fiche projet – DU FFASILL

Voir pages ci-dessous.

<p><i>Il est proposé au conseil de se prononcer sur la proposition d'ouverture, en formation continue, du DU FFASSIL.</i></p>

Dossier de demande d'ouverture de diplôme hors accréditation

Dossier de demande d'ouverture DU

Intitulé :
**Formation de Formateurs d'Adultes en
Situation d'ILLettrisme
(DU FFASILL)**

Année d'ouverture : 2025

Durée : 3 ans

Avis du Service juridique :

Avis du Service de la scolarité :

Avis de la Direction des affaires financières :

Fiche de renseignements

DESRIPTIF	<p>Années universitaires : 2024/2025 ; 2025/2026 ; 2026/2027</p> <p>Composante : INSPÉ de l'académie de la Guadeloupe</p> <p>Partenaires : Préfecture de Guadeloupe et Conseil départemental au titre du Contrat des solidarités</p> <p>Intitulé : Diplôme universitaire Formation de Formateurs d'Adultes en Situation d'ILlettrisme (DU FFASILL)</p> <p>Domaine : Sciences Humaines et Sociales Mention et Spécialité (ou Parcours) : /</p> <p>Présentation</p> <p>Le DU FFASILL est destiné à des professionnels de la formation désireux ou amenés, dans le cadre de leurs fonctions, à accompagner des personnes en situation d'illettrisme.</p> <p>Ce diplôme se prépare en un an – de janvier à décembre – et vise à mieux connaître l'illettrisme et ses spécificités en milieu créolophone, à développer une compétence d'intervention intégrant la gestion de l'hétérogénéité des publics, à produire des ressources pédagogiques dédiées et à construire des méthodologies d'enseignement/apprentissage sécurisantes pour faciliter la remobilisation des compétences de base chez des publics. Un stage en milieu professionnel aura lieu durant cette année et fera l'objet d'un rapport de fin d'études.</p> <p>Période demandée : 2025-2027 (3 ans : année 1 : 2024/2025, année 2 : 2025/2026, année 3 : 2026/2027)</p>
RESPONSABLES	<p>Directeur de l'Inspé de l'académie de la Guadeloupe M. Antoine Delcroix, professeur des universités</p> <p>INSPÉ de l'académie de la Guadeloupe Morne Ferret 97178 Les Abymes Cedex Guadeloupe Mail : antoine.delcroix@univ-antilles.fr</p> <p>Responsable du diplôme Mme Mylène Terro, formatrice à l'Inspé de l'académie de la Guadeloupe</p> <p>INSPÉ de l'académie de la Guadeloupe Morne Ferret 97178 Les Abymes Cedex Guadeloupe Mail : mylene.terro@univ-antilles.fr</p>

<p>GESTION ADMINISTRATIVE ET SCOLARITE</p>	<p>Responsable administratif : Mme Nadia Négrit, responsable administrative et financière de l'INSPÉ</p> <p>INSPÉ de l'académie de la Guadeloupe Morne Ferret 97178 Les Abymes Cedex Guadeloupe Tél. : 0590 21 36 64 Mail : Nadia.negrit@univ-antilles.fr</p> <p>Gestionnaire de la scolarité : Mme Madeleine Griffard, responsable de la scolarité de l'INSPÉ</p> <p>INSPÉ de l'académie de la Guadeloupe Morne Ferret 97178 Les Abymes Cedex Guadeloupe Tél. : 0590 21 36 56 Mail : madeleine.griffard@univ-antilles.fr</p>
<p>ACCES AU DIPLOME</p>	<p>Niveau requis Le DU FFASILL est ouvert à toute personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • soit titulaire d'un diplôme de niveau 6 ; • soit titulaire du Titre professionnel Formateur professionnel d'adultes ; • soit titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou 5 et possédant une expérience professionnelle d'au moins deux ans, dans le domaine de la formation professionnelle. <p>Public : Admission sur dossier pour tous les candidats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Futurs ou actuels formateurs intervenant dans le secteur de l'illettrisme ; • Enseignants et formateurs confrontés à des publics en situation d'illettrisme ; • Plus généralement, tout acteur culturel, social ou toute personne désireuse d'acquérir des compétences dans le domaine de la lutte contre l'illettrisme, en particulier par la participation à des actions de formation au bénéfice d'adultes en situation d'illettrisme. <p>Le dossier de candidature comportera, en particulier, un curriculum vitae présentant de façon claire les expériences en lien avec le domaine de la formation et les démarches d'intervention en direction des publics en situation d'illettrisme, une copie des diplômes, une lettre de motivation accompagnée d'un projet professionnel lié à la formation d'adultes en situation d'illettrisme. Des lettres de recommandation attestant des compétences acquises (employeur, organisme partenaire, tiers, etc.) peuvent être jointes au dossier. Une commission d'examen des candidatures sera mise en place associant les partenaires du diplôme.</p>
<p>FRAIS DE FORMATION</p>	<p>600 euros</p>

**BASES DE
FONCTIONNEMENT
ET
D'ORGANISATION**

Dispositif : Formation continue

Volume horaire :

- 160 heures/étudiants
- Stage de 50 heures (en sus des 160 heures d'enseignement)

Effectif prévisionnel : 20

Organisation des enseignements :

Les enseignements seront organisés :

- en soirée (17h30-19h30)
- sous forme de regroupements (demi-journées ou journées, y compris le samedi matin)

Le stage pourra se dérouler :

- sous forme « massé » (par exemple deux semaines de 25 heures)
- sous forme filée (par exemple : 5 heures par semaine sur 10 semaines)

Les modalités du stage feront l'objet d'une convention personnalisée, pour chaque étudiant, tenant compte des contraintes du lieu de stage et de l'étudiant.

Horaires :

- Soirée : 17h30-19h30,
- Regroupements, dont le samedi matin (08h00-12h00)

Formes d'enseignement :

- Cours, TD, TP en majorité présentiels et secondairement en comodalité
- Projet Tuteuré,
- Stage

Descriptif détaillé

1. Objectifs, Motivations et Débouchés

1.1. Contexte justifiant la demande d'ouverture du DU

Selon l'enquête Information vie quotidienne (IVQ, 2010), 20% des 16-65 ans soit environ 50.000 personnes estimées à l'époque rencontrent des difficultés dans la maîtrise des compétences de base que sont la lecture, l'écriture, le calcul et le numérique en Guadeloupe. Seuls deux organismes de formation proposent sur le territoire et de façon discontinue une formation de formateurs spécialisés dans l'accompagnement des publics en situation d'illettrisme. Le Centre académique de formation continue (CAFOC) qui animait pendant une dizaine d'années une formation non certifiante pour les professionnels désireux de s'engager dans la lutte contre l'illettrisme ne l'assure plus.

Afin de contribuer à la montée en compétences d'un vivier de formateurs spécialisés dont l'une des missions serait de contribuer à la mise en place de nouvelles solutions d'accompagnement tenant notamment compte des évolutions numériques de la société, l'Université des Antilles à travers l'Inspé de l'académie de Guadeloupe souhaite mettre en place un diplôme universitaire de formateurs d'adultes en situation d'illettrisme à partir de janvier 2025.

Le projet du diplôme s'appuie sur la mise en œuvre de PROFill, Plan de PROFessionnalisation des acteurs de la lutte contre l'illettrisme en Guadeloupe par l'ANLCI et l'INSPE de l'académie de Guadeloupe en 2024 grâce au financement de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Ce plan comportant 20 modules de formation accessibles gratuitement a permis entre janvier et juillet 2024 la sensibilisation et la formation d'environ 250 personnes. Il a également permis à la fois de :

- Repérer un vivier d'acteurs de terrain potentiellement intéressés par le DU (environs 100 personnes) ;
- Préciser les attentes relatives au DU, en s'inscrivant dans la suite d'un groupe de travail auquel une trentaine d'acteurs (conseillers formation, conseillers insertion, formateurs, conseillers numériques, bénévoles, bibliothécaires) a pris part en avril 2023, animé par la correspondante régionale de l'ANLCI ;
- Recenser, au travers des personnes sollicitées pour animer les modules de formations de PROFill, un vivier de formateurs pour le futur DU.

Enfin, ce projet de DU s'inscrit dans une dimension de coopération nationale entre plusieurs institutions universitaires, sous l'égide de l'ANLCI, visant à faire évoluer la formation vers un diplôme interuniversitaire à moyen terme.

1.2. Objectifs généraux du DU

Cette formation vise à développer les compétences d'intervention auprès de publics adultes ou jeunes adultes ayant à acquérir ou renforcer l'écrit et l'oral (littératie), les mathématiques (numératie) et les compétences numériques.

Les publics cibles sont les suivants :

- formateurs intervenant actuellement dans le secteur de l'illettrisme mais sans compétences théoriques initiales ;
- enseignants souhaitant soit se reconvertir professionnellement soit accompagner la formation des parents en situation d'illettrisme dans le cadre du dispositif « Ouverture de l'école aux parents » ;
- Plus généralement, tout acteur culturel, social ou toute personne désireuse d'acquérir des compétences dans le domaine de la lutte contre l'illettrisme, en

particulier par la participation à des actions de formation au bénéfice d'adultes en situation d'illettrisme.

Objectifs directs :

- **Améliorer l'offre de formation du territoire :** répondre à la demande croissante des professionnels de la formation linguistique de disposer en Guadeloupe d'une formation reconnue afin de ne plus avoir à partir de leur territoire pour se former ;
- **Renforcer les compétences pédagogiques spécifiques des formateurs :** former des professionnels capables de comprendre et répondre aux besoins spécifiques des adultes en situation d'illettrisme ;
- **Professionaliser et structurer ce pan de l'économie de la formation :** contribuer à l'amélioration de l'employabilité d'une communauté de formateurs à la fois spécialisés « illettrisme » et également « polyvalents » afin de répondre aux contraintes imposées par des formations fortement hétérogènes où les publics, français langue étrangère (FLE), en alphabétisation, en situation d'illettrisme sont réunis.

Objectifs indirects :

- **Améliorer l'accès à la formation pour les adultes en situation d'illettrisme :** augmenter le nombre de formateurs disponibles pour répondre à la demande de formation spécifique, favoriser les communautés d'apprentissage plus petites en nombre d'individus (10 personnes maximum), permettre une meilleure répartition par besoin et par niveau des bénéficiaires pour éviter que les publics en alphabétisation, en situation d'illettrisme et en français langue étrangère se retrouvent tous mélangés en formation comme c'est le cas aujourd'hui ;
- **Contribuer à l'augmentation du taux de sorties « positives » en formation :** contribuer à la montée en connaissance des acteurs afin de faciliter la mise en place de parcours « longs », adaptés, reposant sur des partenariats multi-structures et nécessaires à la sortie durable de l'illettrisme des bénéficiaires ;
- **Promouvoir l'inclusion sociale et économique des personnes en situation d'illettrisme :** répondre aux besoins d'inclusion sociale, numérique, citoyenne et économique des personnes en situation d'illettrisme par le développement de situations apprenantes (action de formation en situation de travail, formation aux compétences de base à l'aide du numérique, action de remobilisation avant et pendant la formation) et de liens de partenariats répondant aux enjeux de la société numérique et à la topographie spécifique du territoire guadeloupéen.

1.3. Résultats attendus

- **Augmentation du nombre de formateurs spécialisés sur le territoire :** aujourd'hui ce chiffre est difficile à établir mais un annuaire des formateurs spécialisés formés chaque année sera publié et réactualisé sur l'onglet « cartographie numérique des solutions pour l'accès des compétences de base pour toutes et tous » du Conseil départemental de Guadeloupe ;
- **Amélioration de la qualité pédagogique des formations proposées :** amélioration des curricula de formation proposés par des organismes de formation qui aujourd'hui organisent de la formation en direction de ces publics de façon « opportuniste » et sans recul théorique du fait de l'absence de compétences spécialisées en interne de leur organisation ;

- **Amélioration de l'accès à la formation en compétences de base sur l'ensemble du territoire** : aujourd'hui, on observe des « diagonales du vides » en la matière dans de nombreuses villes du Nord Grande-Terre et du Nord et Sud Basse-Terre ; et amélioration des modalités d'accompagnement proposées (beaucoup de formations en collectif au sein d'organismes de formation, peu ou pas de formation individuelle au domicile du bénéficiaire alors que cela constitue une demande) ;
- **Structuration d'un cadre partenarial et d'un cadre collaboratif entre les professionnels issus du diplôme facilitant les parcours « sans coutures »** : aujourd'hui, à l'issue d'une action de formation, les bénéficiaires n'ayant pas consolidé leurs compétences manquantes ont des difficultés à rebondir directement vers une autre formation, les mois d'attente engendrant une perte de confiance et un risque de démobilitation ;
- **Baisse du taux d'illettrisme du territoire** : réduction progressive du taux d'illettrisme sur le territoire grâce au nombre de professionnels formés.

2. Les partenaires

- **L'Inspé**, en coopération avec la **Direction de la Formation Continue et de l'Apprentissage** de l'université des Antilles, du **Bureau de la Formation Continue et de l'apprentissage** (BFCA) du pôle Guadeloupe, est en charge de la conception des contenus du diplôme, affecte une équipe enseignante à la coordination pédagogique et à l'animation du dispositif de formation, assure le pilotage général de l'action au plan pédagogique (gestion des inscriptions) comme au plan financier (gestion des vacataires) ; effectue le lien avec l'université pour référer des évolutions du projet ; coordonne les démarches d'inscription au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) afin de faciliter dans 4 à 5 ans la possibilité que le diplôme soit financé par le compte personnel de formation ;
- **l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme** apporte un appui technique à la conception du DU, assure l'animation de modules de formation propres à ses outils, recherche des entreprises du territoire ayant aujourd'hui un besoin de formateurs spécialisés pour faciliter la mise en place de stages pour les bénéficiaires de la formation (ateliers chantiers d'insertion, associations de quartier, entreprises confrontées à la numérisation de leur process, etc.), participe au suivi-évaluation du diplôme .
- **la Préfecture** contribuera au suivi-évaluation des impacts du DU sur le territoire lors d'un conseil spécifique qui se réunira au moins une fois par an ;
- **le Conseil Départemental** apportera à l'équipe pédagogique du DU ses compétences en matière de connaissance des publics en situations sociales difficiles en Guadeloupe et contribuera au suivi-évaluation des impacts du DU sur le territoire.

3. Soutien par des organismes publics, privés, collectivités

Le diplôme participe est financé par le **Contrat des solidarités** et, à ce titre, reçoit le soutien de la Préfecture et du Conseil départemental du Guadeloupe.

4. Contenu de la formation et membres de l'équipe pédagogique détaillée (liste nominative des intervenants)

4.1. Objectifs pédagogiques de la formation

Le diplôme vise à construire :

- 1) Des compétences générales en ingénierie de formation et pédagogique, comme celles de :
 - Construire des parcours de formation,
 - Construire et animer des séquences pédagogiques,
 - Construire des actions de remobilisation avant et pendant une formation pour ramener vers l'écrit et la lecture des publics qui en sont éloignés ;
- 2) Des compétences particulières relatives à l'apprentissage de l'écrit chez les personnes en situation d'illettrisme : Connaître le concept d'appropriation de l'écrit et les processus cognitifs en jeu dans la compréhension et la production d'écrit ;
- 3) Une Posture d'accompagnement dans l'apprentissage, et notamment la capacité :
 - D'accompagner les apprenants dans une relation d'adulte à adulte,
 - De développer des démarches d'explicitation pour que les personnes s'approprient leur apprentissage ;
- 4) Des compétences d'accompagnement des apprenants en situation d'illettrisme et d'illectronisme, pour favoriser leur inclusion numérique, à partir de leurs besoins concrets.

4.2. Contenu de la formation et équipe pédagogique pressentie

L'équipe pédagogique associe des formateurs de l'université (UA ci-dessous) ou d'autres universités, des acteurs de la formation professionnelle (AFF), des représentants de l'ANLCI).

Unités d'enseignement	Noms des enseignants	Modules	Volume horaire
UEO 1 Cadre institutionnel et approches des publics en situation d'illettrisme	M. Delcroix (UA)	1.1 Contextes et politiques publiques	4h
	Mme Oublié (ANLCI)	1.1 Contextes et politiques publiques	8h
	M. Zavala (AFF)	1.1 Contextes et politiques publiques	4h
	Collectivités territoriales (personnes à désigner)	1.1 Contextes et politiques publiques	4h
	Mme Bolus (UA)	1.2 Approches sociales, culturelles et psychologiques des publics adultes	8h
	Mme Joseph (UA)	1.2 Approches sociales, culturelles et psychologiques des publics adultes	6h
	Mme Gène (AFF)	1.2 Approches sociales, culturelles et psychologiques des publics adultes	6h
UEO 2	ANLCI (personne à désigner)	2.1 Processus cognitifs	5h
	Mme Gène (AFF)	2.1	5h

Demande d'ouverture d'un DU en formation continue

INSPÉ de l'académie de la Guadeloupe - DFCA de l'université des Antilles - BFCA du pôle Guadeloupe

Ingénierie et accompagnement andragogiques		Processus cognitif	
	Mme Ben Jomaa (UA)	2.1 Processus cognitif	5h
	Université Lyon 2 (à déterminer)	2.1 Processus cognitif	5h
	Mme Ballé (UA)	2.2 Posture du formateur	6h
	Mme Gène (AFF)	2.2 Posture du formateur	6h
	ANLCI (à désigner)	2.2 Posture du formateur	4h
UEO 3 Ingénierie pédagogique spécifique	Mme Plocoste-Raphaël	3.1 Connaissance et identification des compétences de base	4h
	Mme Jacquet (UA)	3.1 Connaissance et identification des compétences de base	4h
	M. Salone (UA)	3.1 Connaissance et identification des compétences de base	4h
	Mme Terro (UA)	3.1 Connaissance et identification des compétences de base	4h
	Mme Mességué (AFF)	3.1 Connaissance et identification des compétences de base	4h
	M. Anciaux (UA)	3.2 <i>Ingénierie de formation</i>	10h
	Mme Boutahar	3.2 <i>Ingénierie de formation</i>	10h
	Mme Plocoste-Raphaël (AFF)	3.2 <i>Ingénierie de formation</i>	8h
	Mme Ben Jomaâ (UA)	3.2 <i>Ingénierie de formation</i>	8h
	Mme Oublié (ANLCI)	3.2 <i>Ingénierie de formation</i>	4h
UEO 4 Immersion professionnelle et posture réflexive	Mme Terro (UA)	4.1 Stage	2h
	Mme Oublié (ANLCI)	4.1 Stage	2h
	M. Delcroix (UA)	4.2 Ateliers d'échanges de pratiques professionnelles	7h
	Mme Oublié (ANLCI)	4.2 Ateliers d'échanges de pratiques professionnelles	7h
	Mme Terro (UA)	4.2 Ateliers d'échanges de pratiques professionnelles	6h

4.3. Conseil de perfectionnement

Conformément à la Charte de mise en œuvre du Conseil de perfectionnement au sein des composantes de l'université des Antilles, un conseil de perfectionnement sera mis en place pour le DU FFASILL prenant la suite du comité de pilotage de PROFill cité dans le 1.1. de ce dossier.

Selon l'article 1 de la Charte précitée, ce conseil de perfectionnement aura pour mission de participer au pilotage de la formation, à son évaluation et la mise en place d'une démarche qualité. Il veillera à « proposer et suivre les évolutions des contenus de la formation et les méthodes d'enseignement, à mettre en place une démarche d'amélioration continue en permettant les échanges entre universitaires, étudiants, représentants du monde socio-économique. À ce titre, il discute des orientations de la formation, des modalités de contrôle de connaissances, veille à l'adaptation du cursus en vue de l'insertion professionnelle des apprenants au regard des besoins du territoire. »

Ce conseil sera notamment composé d'enseignants du diplôme, d'autres personnels de l'université, d'au moins un étudiant en cours de formation, de représentants des institutions partenaires et d'organismes de formation.

5. Modalités de contrôle de connaissances et d'obtention du diplôme

5.1. Portfolio

L'étudiant présentera un portfolio comprenant :

- L'approfondissement d'un aspect traité dans une des unités du diplôme ;
- Une mise en situation professionnelle avec élaboration d'un dispositif de formation complet (du diagnostic à l'évaluation) à partir d'un cas concret ;
- Un compte rendu de stage ;
- Une bibliographie.

Une grille d'évaluation du portfolio sera communiquée aux étudiants lors de la présentation de la formation.

5.2. Exposé oral

En fin de formation, avec comme support son portfolio, l'étudiant présentera la situation professionnelle élaborée pendant la formation dans un exposé de 15 minutes suivi d'un entretien de 20 minutes avec des membres de l'équipe pédagogique et d'organismes ayant accueilli les étudiants en stage, constitués en jury de soutenance.

Une grille d'évaluation de l'exposé sera communiquée aux étudiants lors de la présentation de la formation.

5.3. Evaluation du stage

L'évaluation du stage sera réalisée à partir d'une grille d'évaluation complétée par le tuteur de stage.

5.4. Validation du diplôme

Le jury du diplôme, composé conformément aux règles de l'université, prononcera l'admission au diplôme sur la base des grilles d'évaluation présentées en 5.1, 5.2 et 5.3 ci-dessus. Les compétences à valider sont présentées en 4.1. ci-dessus.

6. Programme détaillé des enseignements

Pour atteindre les objectifs assignés au diplôme, la maquette pédagogique est organisée en quatre unités d'enseignement décrites ci-dessous. Chaque promotion du DU FASSILL est limitée à 20 étudiants pour créer une dynamique collective d'apprentissage et pour tenir compte des capacités d'accueil en stage.

Unité d'enseignement 1 : cadre institutionnel et approches des publics en situation d'illettrisme (40 heures/étudiant)

EC 1.1. : Contextes et politiques publiques (20 heures/étudiant)

- Se repérer dans le contexte institutionnel et les politiques publiques à l'œuvre dans la formation des personnes en difficulté avec les compétences de base (acteurs, financements, dispositifs...)
- *Partie propre à la Guadeloupe* : focus sur l'illettrisme en Guadeloupe

EC 1.2. : Approches sociales, culturelles et psychologiques des publics adultes (20 heures/étudiant)

- Identifier les spécificités des publics adultes selon leur parcours et leur relation à l'apprentissage pour pouvoir s'y adapter (publics scolarisés ou non, en langue française ou non...) par une approche sociologique et psychologique
- Contexte socioculturel et sociolinguistique de la Guadeloupe et notamment lien entre les politiques nationales et la prise en compte du plurilinguisme dans les territoires d'outre-mer

Unité d'enseignement 2 : Développer des compétences d'ingénierie et d'accompagnement andragogiques (36 heures/étudiant)

E.C. 2.1 : processus cognitifs (20 heures/étudiants)

- S'approprier les processus cognitifs à l'œuvre, notamment dans les activités liées à l'écrit, pour construire des séances de formation favorisant leur développement chez les personnes

E.C. 2.2 : posture du formateur (16 heures/étudiant)

- Mettre en œuvre une posture et un accompagnement permettant aux apprenants l'appropriation de leur parcours et le développement de leurs compétences (techniques d'explicitation, travail sur l'erreur...)

Unité d'enseignement 3 : ingénierie pédagogique spécifique (60 heures/étudiant)

EC 3.1. : Connaissance et identification des compétences de base (20 heures/étudiant)

- Présentation des différents référentiels (ANLCI, CECRL, CléA, PIX...).
- Expliciter la démarche d'élaboration d'une grille d'évaluation.
- Donner aux étudiants la capacité d'Identifier les compétences de base et leurs degrés de maîtrise selon les certifications, référentiels et outils existants (ANLCI, CECRL, CléA, PIX, Cadre européen des compétences clés...)

EC 3.2. : Ingénierie de formation (40 heures/étudiant)

- Concevoir une ingénierie de formation intégratrice à partir d'une évaluation des besoins des personnes, en rendant l'apprenant acteur de ses apprentissages

(formuler des objectifs, construire des séquences, évaluer...) en s'appuyant sur les outils pertinents (outils et démarche de l'ANLCI, RECTEC...)

Unité d'enseignement 4 : Immersion professionnelle et posture réflexive (24 heures/étudiant et 50 heures de stage)

E.C. 4.1. Stage (4 heures encadrées et 50 heures de stage)

- Préparation du stage : 4 heures/étudiant
- Stage (50 Heures/étudiant hors maquette)

Le stage pourra être organisé, en fonction des contraintes des étudiants et des organismes d'accueil de façon massée (par exemple : deux semaines de stages, 25 heures par semaine) ou filée (par exemple : stage de cinq heures par semaine pendant 10 semaines). La période du stage pourra également être ajustée en fonction des besoins et des contraintes. Les conventions de stage préciseront les modalités d'organisation retenues. Des organismes se sont déjà engagés à recevoir des stagiaires (cf. Annexe 3).

E.C. 4.2 : ateliers collectifs d'échanges de pratiques professionnelles (20 heures/étudiant)

- Ces ateliers collectifs seront basés sur le stage et sur l'expérience professionnelle des étudiants.

7. Budget prévisionnel équilibré

Synthèse (par année d'ouverture)

RECETTES	
Contrat des solidarités :	40 000 €
Frais de formation	12 000 €
Total	52 000 €

Base : 20 étudiants / frais de formation : 600 euros

DEPENSES	
Dépenses de personnel (Vacations, coordination) :	28 140 €
Déplacements et missions d'enseignement :	8 800€
Fonctionnement direct (Contribution au frais d'infrastructure de l'Inspé, reproduction, documentation...) :	13 617 €
Frais de gestion :	6 783 €
Total	52 000 €

Détail des dépenses annuelles 2025, 2026 et 2027

Libellé	Coût unitaire (€)	Nombre	Total
Coûts directs de formation			
Vacations et heures complémentaires (1) - HETD	60,03 €	160	9 604,80 €
Heures – enseignants de l'université (2)	294,00 €	40	11 760,00 €
Coordination (3)	1440 €	1	1 440,00 €
Frais de déplacement et de mission de formateurs	2200 €	4	8 800,00 €
Frais de documentation			2 000,00 €
Reproduction de documents pédagogiques			2 000,00 €
Contribution au frais d'infrastructure de l'Inspé (fonctionnement et maintenance des installations)			9 612,59 €
Total coûts directs			45 217,39 €
Coûts indirects de formation (15% des coûts directs)			
<i>Frais de gestion (Inspé, direction de la formation continue et de l'apprentissage, bureau de la formation continue et de l'apprentissage)</i>			6 782,61 €
Total général			52 000 €

(1) Base : Heure de TD : 60,03 euros chargé ; Heure de CM : 90,5 euros chargé. La formation comporte 50% en cours magistraux et 50% en travaux dirigés, correspondant à 200 heures équivalent travaux dirigés.

(2) Coût moyen : 294 euros / heure

(3) Forfait université des Antilles

Liste des pièces complémentaires

Annexes 1 : Courriers Préfecture / réponse du Président de l'UA / Annexe Financière du contrat des solidarités

Annexe 2 : Calendrier prévisionnel de la formation

Annexe 3 : Courriers d'engagement relatifs aux stages

Annexe 4 : Extrait de décision du Conseil de l'Inspé (à venir)

Les annexes sont disponibles via le lien de téléchargement :

<https://filesender.renater.fr/?s=download&token=96dd18c8-99d6-45b5-8717-e57fc6bae66f>

Dossier de demande d'ouverture DU

**Formation de Formateurs d'Adultes en Situation d'ILLettrisme
(DU FFASILL)**

Annexes 1

**Courriers Préfecture
Réponse du Président de l'UA
Annexe Financière du contrat des solidarités**



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Sous-préfet chargé de la cohésion sociale,
du travail et de la politique de la ville**

Basse-Terre, le jeudi 23 mai 2024

Affaire suivie par :

Cédric GLOAGUEN, chargé de mission Pacte des solidarités
Référént préfectoral France services et France numérique
Tél. : 0690730314
Courriel : cedric.gloaguen@guadeloupe.gouv.fr

Le préfet de la région Guadeloupe

à

Monsieur le Président de l'Université des
Antilles,

Objet : lettre d'engagement concernant la mise en place d'un diplôme universitaire de formateurs d'adultes en situation d'illettrisme

J'ai l'honneur de vous informer que la préfecture de Guadeloupe et le conseil départemental, dans le cadre du contrat des solidarités, ont rendu un avis favorable à la demande de financement à hauteur de 40.000 euros pour chacune des années 2025, 2026 et 2027 du projet de diplôme universitaire de formateurs d'adultes en situation d'illettrisme, porté par l'Inspé de l'académie de la Guadeloupe, composante de l'Université, en lien avec la chargée de mission de l'agence nationale de lutte contre l'illettrisme.

La signature globale du contrat des solidarités étant planifiée à la mi-juin 2024, la convention de partenariat ne pourra vous être adressée qu'après cette échéance. L'engagement des partenaires est néanmoins ferme.

Ayant connaissance des étapes de cette validation nécessaires au niveau des instances de l'université pour la mise en place de cette offre de formation, je tenais par la présente à vous réaffirmer tout l'intérêt que les services de l'Etat portent à la création de ce diplôme unique en Guadeloupe, dont nous espérons qu'il accueillera comme prévu sa première promotion en janvier 2025.

Les modalités de règlement de la première tranche du contrat vous seront précisées dans la notification de subvention que vous enverra le conseil départemental courant juillet 2024.



Le préfet

Xavier LEFORT

Référence :
UA/PRES-MG/AA/ N°2024-26

Dossier suivi par :
Audrey ARMOUGON
Tél. 0590 48 31 89
Port : 0690 05 76 30
audrey.armougou@univ-antilles.fr
assistante.direction@univ-antilles.fr

Monsieur le Président de l'université des Antilles

A

Monsieur Xavier Lefort
Préfet de Guadeloupe

À Pointe-à-Pitre, le 31 mai 2024

Objet : réponse à votre correspondance du 31 mai 2024

Monsieur le Préfet,

Je vous remercie de votre courrier relatif au projet de diplôme universitaire de formateurs d'adultes en situation d'illettrisme, porté par l'INSPE de Guadeloupe.

Cet engagement financier de 40.000 euros par an pour les années 2025, 2026 et 2027 est un soutien essentiel qui nous permettra de réaliser ce projet ambitieux et de lutter efficacement contre l'illettrisme en Guadeloupe.

Je prends bonne note de la planification de la signature globale du contrat des solidarités à la mi-juin 2024 et comprends que la convention de partenariat ne pourra être adressée qu'après cette échéance. J'apprécie néanmoins la confirmation de l'engagement des partenaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations respectueuses.



Administration générale
Campus de Fouillole – BP 250
97157 Pointe-à-Pitre Cedex



www.univ-antilles.fr



+590 590 48 32 30
+590 590 48 31 89

Le Président de l'université des Antilles



Professeur Michel Geoffroy



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Sous-préfet chargé de la cohésion sociale,
du travail et de la politique de la ville**

Basse-Terre, le jeudi 26 septembre 2024

Affaire suivie par :

Cédric GLOAGUEN, chargé de mission Pacte des solidarités
Référént préfectoral France services et France numérique
Tél. : 0690730314
Courriel : cedric.gloaguen@guadeloupe.gouv.fr

Le préfet de la région Guadeloupe

à

Monsieur Michel GEOFFROY
Président de l'Université des Antilles

Objet : notification des crédits de financement du fonctionnement du diplôme universitaire de formation des adultes en situation d'illettrisme (FASIL)

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai signé avec le président du conseil départemental le contrat des solidarités le 2 juillet 2024 pour la période 2024/2027.

Dans ce cadre contractuel, je vous confirme l'engagement des services de l'État et du conseil départemental à participer, à partir de 2025, au financement du fonctionnement du diplôme universitaire de formation des adultes en situation d'illettrisme pour un montant total de 135 000 euros pendant trois ans (45 000 euros par an).

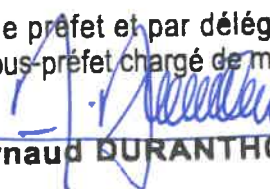
Ayant connaissance des étapes de validation nécessaires au niveau des instances de l'université pour la mise en place de cette offre de formation, je tenais par la présente à vous réaffirmer tout l'intérêt que les services de l'Etat portent à la création de ce diplôme unique en Guadeloupe, dont nous espérons qu'il accueillera comme prévu sa première promotion dès le premier trimestre 2025.

Les modalités de règlement de la première tranche du contrat vous seront précisées dans la notification de subvention que vous enverra le conseil départemental en début d'année 2025.

Bien sincèrement,

Le préfet

Pour le préfet et par délégation,
Le Sous-préfet chargé de mission


Arnaud DURANTHON

**Contrat local des solidarités
Tableau financier prévisionnel 2025**

Contrat Local des solidarités

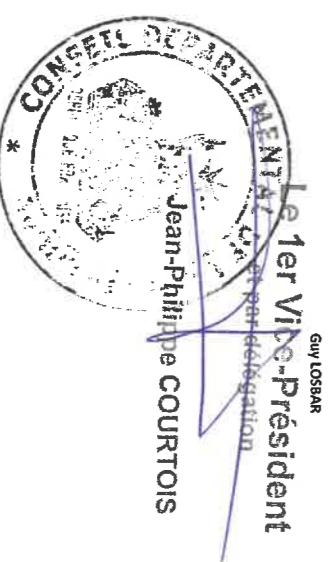
1 511 897 €

AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS PRIORITAIRES OM	action	Notifiés plafond	notifiés plancher	PART/ETAT	PART/CD	TOTAL	
AXE 1 : prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités des l'enfance	lutte contre l'illettrisme	fonctionnement d'un diplôme Universitaire visant à la formation des formateurs d'adultes en situation d'illettrisme			27 500 €	27 500 €	55 000 €	
			La pr					
			le so					
			le so					
			le so					
			le so					
			le so					
			le so					
			le so					
			le so					
AXE 2 : lutter contre l'exclusion grâce à l'accès aux droits								
			le re					
			le re					
			le re					
AXE 3 : construire une transition scolaire solidaire								
			le re					
TOTAL AXE 3			603 874 €	241 550 €	600 000 €	600 000 €	1 200 000 €	
Contrat local des solidarités (TOTAL DES 3 AXES)			1 532 545 €	613 018 €	1 511 897 €	1 511 897 €	3 023 794 €	

Le Préfet de la Guadeloupe



Le Président du Conseil Départemental de la Guadeloupe



02 JUL. 2024

**Contrat local des solidarités
Tableau financier prévisionnel 2026**

Contrat Local des solidarités

1 506 897 €

AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS PRIORITAIRES OM	action	Notifiés plafond	notifiés plancher	PART/ETAT	PART/CD	TOTAL		
AXE 1 : prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance	la lutte contre l'illettrisme	fonctionnement d'un diplôme Universitaire visant à la formation des formateurs d'adultes en situation d'illettrisme			22 500 €	22 500 €	45 000 €		
AXE 2 : lutter contre l'exclusion grâce à l'accès aux droits									
AXE 3 : construire une transition écologique solidaire									
TOTAL AXE 3					603 874 €	2 411 550 €	600 000 €	600 000 €	1 200 000 €
Contrat local des solidarités (TOTAL DES 3 AXES)					1 532 545 €	6 133 018 €	1 506 897 €	1 506 897 €	3 013 794 €

Le Préfet de la Guadeloupe

Xavier LEFORT

 Préfet de la Région Guadeloupe

Le Président du Conseil Départemental de la Guadeloupe

Guy LUSBAR
 et Délégué
 Jean-Philippe COURTOIS
 Vice-président


02 JUILL. 2024

Contrat local des solidarités
Tableau financier prévisionnel 2027

Contrat Local des solidarités – VOLET SOLIDARITES

1 506 897 €

AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS PRIORITAIRES OM	action	Notifiés plafond	notifiés plancher	PART/ETAT	PART/CD	TOTAL
							€
AXE 1 : prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance	la lutte contre l'illettrisme	fonctionnement d'un diplôme Universitaire visant à la formation des formateurs d'adultes en situation d'illettrisme			22 500 €	22 500 €	45 000 €
			€				
			€				
			€				
			€				
			€				
			€				
			€				
			€				
			€				
AXE 2 : lutter contre l'exclusion grâce à l'accès aux droits							€
			€				
			€				
			€				
			€				
			€				
			€				
			€				
			€				
			€				
AXE 3 : construire une transition écologique solidaire							€
			€				
			€				
			€				
			€				
			€				
			€				
			€				
			€				
			€				
TOTAL AXE 3			603 874 €	241 550 €	600 000 €	600 000 €	1 200 000 €
Contrat local des solidarités (TOTAL DES 3 AXES)			1 532 545 €	613 018 €	1 506 897 €	1 506 897 €	3 013 794 €

La Préfet de la Guadeloupe

Xavier LEFORT



Le Président du Conseil Départemental de la Guadeloupe

Guy LOSBAR



02 JUL. 2024

Dossier de demande d'ouverture DU
Formation de Formateurs d'Adultes en Situation d'ILlettrisme
(DU FFASILL)

Annexe 2

Calendrier prévisionnel de la formation en 2025

Période	Activité
Dès avis des conseils	Lancement de la campagne de candidature
Jusqu'au 14 décembre 2024	Réception des dossiers de candidature
Du 15 au 19 décembre 2024 et du 5 au 7 janvier 2025	Réunions du comité de sélection
Du 8 au 9 janvier 2025	Communication des avis aux candidats
Du 13 au 25 janvier 2025	Inscriptions
3 février 2025	Réunion de rentrée
Du 10 février au 10 juillet	Enseignements Semaines 7 (semaine du 10 février), 8 : 6 h/semaine – 12h Semaine 9 : vacances scolaires ; regroupement –12h <i>Semaine 10 (semaine du 3 mars) : pause</i> Semaine 11, 12, 13, 14, 15, 16 : 6 h/semaine + 2 regroupements samedi matin de 4h – 44 h <i>Semaine 17 (semaine du lundi 21 avril) : pause</i> Semaine 18 (semaine du lundi 28 avril) : regroupement de Pâques – 12h Semaines 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28 : 6h/semaine + 5 regroupements –80 h
Du 10 septembre au 10 octobre 2025	Enseignements (rattrapages, compléments)
Entre le 3 mars et le 31 octobre 2025	Stage (transmission des grilles d'évaluation du stage dès la fin de celui-ci par le tuteur)
A partir du 20 octobre et jusqu'au 21 novembre 2024	Soutenances (des soutenances anticipées pourront être organisées)
Entre le 1 ^{er} et le 5 décembre 2025	Dernière réunion du jury et cérémonie de clôture (avec remise des attestations de réussite)

Dossier de demande d'ouverture DU

**Formation de Formateurs d'Adultes en Situation d'ILLettrisme
(DU FFASILL)**

Annexe 3

Courriers d'engagement relatifs aux stages

SELBONNE Lydia
DIRECTRICE CFA GFORM'VENTE
52 rue Jean JAURES
97110 Pointe-à-Pitre
0590255659/0690258857
Lydia.selbonne@orange.fr



A l'attention M. ANTOINE DELACROIX
Directeur INSPE ACADEMIE GUADELOUPE

Baie-Mahault, le 23 septembre 2024

Monsieur,

L'accompagnement de collaborateurs ou apprenants en situation d'illettrisme représente un vif intérêt pour notre structure. En effet, notre organisme de formation a intégré le programme de CAP OU PAS CAP aux côtés de L'ANLCI pour accompagner les publics en difficultés dans le domaine de l'illettrisme. Depuis plusieurs années maintenant, nous constatons avec tristesse l'augmentation des besoins dans ce domaine.

Actuellement, vous être à la recherche de structures (entreprise, associations, chantiers d'insertion, administrations, ect) pour accueillir un ou un professionnel. le en formation pour une période de 2 mois au travers d'un DU.


Nous venons de démarrer notre programme RE-FORM, un parcours qui comprend des actions de lutte contre l'illettrisme auprès d'alternants pour l'année 2024/2025.

C'est donc avec plaisir que nous poursuivrons ce travail en intégrant un apprenant de ce diplôme qui j'en suis certaine contribuera à l'efficacité de ce parcours.

Je me tiens à votre disposition pour toutes information complémentaire ;

Dans cette attente, je vous pries de recevoir Monsieur le Directeur mes sincères salutations.

Cordialement,

Lydia SELBONNE




Direction : DIRECTION GENERALE /
MISSION DE LUTTE CONTRE
L'ILLETTRISME
Réf. :
Affaire suivie par : Mme PAVIUS
Syndra

syndra.pavius@guadeloupeformati
on.com

Petit-Bourg le 9 septembre 2024,

E.P.A GUADELOUPE FORMATION
Roujol
97170 PETIT-BOURG

A

Monsieur le directeur de l'INSPE
INSPE de l'Académie de Guadeloupe Morne Ferret –
BP. 517 - 97139 LES ABYMES

A l'attention de Monsieur Antoine DELCROIX

Objet : Accueil d'un.e stagiaire dans le cadre du D.U Illettrisme.

Monsieur le Directeur,

En tant qu'Etablissement Public Administratif (EPA) porteur d'actions de lutte contre l'illettrisme, nous souhaitons confirmer notre intérêt et notre disponibilité pour accueillir un.e stagiaire ou un.e professionnel en formation conventionnée au sein de notre structure pour une durée de deux mois dans le cadre du Diplôme Universitaire (DU) que vous envisagez de mettre en place.

Nous avons conscience de l'importance de former des professionnels compétents et engagés dans la lutte contre l'illettrisme, et nous serions honorés de contribuer à cette formation en offrant un environnement propice à l'acquisition des compétences nécessaires. La Mission de lutte contre l'illettrisme veillera à accompagner le/la stagiaire tout au long de son parcours, en lui permettant de développer ses savoirs et savoir-faire au contact de nos équipes et des actions concrètes que nous menons sur le terrain depuis plusieurs années.

La Mission de lutte contre l'illettrisme bien entendu reste à votre disposition pour discuter des modalités pratiques de ce stage et pour toute information complémentaire.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

GUADELOUPE FORMATION

Etablissement Régional de la Formation Professionnelle
Roujol - 97170 PETIT-BOURG
Siret : 200 045 334 00014 - APE : 8412Z

Le directeur général

Bernard SAULCHOUR



Les Abymes,
le 19 septembre 2024

Antoine DELCROIX,
Directeur de l'INSPE
de l'académie de la Guadeloupe
Morne FERRET - BP 517
97178 LES ABYMES

Objet : Accueil stagiaires DU

Monsieur Delcroix,

En tant que Directrice Générale de l'organisme de formation Ing Conform, je viens manifester notre intérêt certain pour la mise en place du DU de formateur d'adultes en situation d'illettrisme en janvier prochain.

Aussi, nous serions heureux d'accueillir l'un de vos futurs apprenants en stage d'immersion au sein de notre organisme de formation.

Impliqué depuis de nombreuses années dans cette noble cause, à travers nos actions de formation, mais également l'accompagnement de nos apprenants, nous sommes parfaitement en capacité de répondre à vos exigences.

En effet, le traitement de l'illettrisme est une démarche quotidienne pour notre équipe, aguerrie à l'accueil et l'accompagnement de ces publics : CLEA, EVA, FAMILIRE... sont autant de dispositifs et d'outils qui font partis de notre quotidien, tout comme la formation de publics en remise à niveau des savoirs de base.

Je me tiens à votre disposition pour toute rencontre, et vous remercie pour l'attention que vous avez porté à notre structure.

Je vous prie d'accepter, monsieur Delcroix, mes sentiments les meilleurs.

Corinne GERVELAS
Directrice générale ING CONFORM

ING CONFORM
Centre Commercial Carrefour Market
Boisripeaux - 97139 Les Abymes
Siret 849 243 852 000 19 - APE 8559A
NDA 01973195397 | UAI : 9711306T
0590.91.52.07 / 0690.70.89.25



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
des outre-mer**

Service militaire adapté
Régiment de la Guadeloupe

Baie-Mahault, le mardi 24 septembre 2024
N° 513/MIOM/DGOM/SMA/RSMA-GA/CDC/NP

Le colonel Laurent NOBEL,
commandant le régiment du service militaire adapté de la Guadeloupe

à

Monsieur Antoine DELCROIX
Directeur de l'INSPE de l'académie de Guadeloupe

OBIET : accueil de stagiaire dans le cadre d'un diplôme universitaire lié à l'illettrisme et l'illectronisme.

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de la création d'un Diplôme Universitaire (DU) de formateurs d'adultes en situation d'illettrisme, qui sera lancé à l'Université des Antilles, pôle Guadeloupe, en janvier 2025, nous avons été sollicités par Mme OUBLIÉ, du comité de lutte contre l'illettrisme, afin d'accueillir l'un des futurs professionnels. Ce stagiaire serait amené à travailler sur des problématiques liées à l'illettrisme et à l'illectronisme.

Le RSMA, pleinement engagé dans l'insertion socio-professionnelle des jeunes guadeloupéens et saint-martinois, fait de l'acquisition des savoirs de base une de ses priorités majeures. Nous voyons donc cette collaboration comme une opportunité précieuse, et sommes enthousiastes à l'idée d'accueillir un futur formateur. Celui-ci pourra non seulement observer nos méthodes pédagogiques, mais aussi contribuer activement à notre réflexion sur plusieurs enjeux spécifiques : la préparation à l'examen du code de la route pour les jeunes en situation d'illettrisme, les défis liés à l'illettrisme chez les jeunes saint-martinois en situation de langue étrangère, ou encore la lutte contre l'illectronisme.

Nous sommes convaincus que cette expérience serait bénéfique à la fois pour le stagiaire et pour notre régiment. Si ce stage venait à se concrétiser, je vous invite à reprendre contact avec le Commandant Erick FOUIN, aux coordonnées indiquées dans ce courrier, qui se chargera des modalités d'accueil.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

GUENIOT Christine
Directrice CFA FORE ALTERNANCE
Rue ALFRED LUMIERE- JARRY
97122 BAIÉ-MAHAULT



0690 48 26 50- 05 90 38 71 36
christine.gueniot@fore.fr

A l'attention de Mr ANTOINE DELCROIX,
Directeur INSPE ACADEMIE GUADELOUPE

Baie Mahault, le 12 septembre 2024,

Monsieur,

Dans le cadre de votre recherche de structures (entreprises, associations, chantiers d'insertion, administrations, etc.) intéressées pour l'accompagnement de collaborateurs en situation d'illettrisme, je viens par la présente vous manifester notre intérêt à accueillir un ou une professionnel.le en formation pour une période de 2 mois dans le cadre de son DU.

Depuis 39 ans en Guadeloupe en tant qu'OF et CFA, nous accueillons des personnes en situation d'illettrisme et avons mis en place de nombreux dispositifs comme Les Compétences Clés et Sommet de crise.

Nous nous inscrivons aujourd'hui dans un dispositif FORE sur mes BASES afin de travailler aux côtés de l'ANLCI, de CAP PAS CAP et de WALT afin d'accompagner les stagiaires en prise avec ce type de difficultés. Ce serait donc un plaisir d'accompagner un.e étudiant.e de votre DU de formateur d'adultes en situation d'illettrisme dans la résolution de nos problématiques en lien avec l'illettrisme ou l'illectronisme.

Je suis moi-même issue d'un MASTER FFA de l'ESPE à l'époque de Mr PICOT avec Frédéric ANCIAUX et Jean François THEMINES comme directeurs de mémoire sur la Médiation pédagogique (FEUERSTEIN) ce qui peut se transférer sur les jeunes adultes dont les capacités n'ont pas suffisamment été développées.

Je me tiens donc à votre disposition pour plus de renseignements si nécessaires.
Je vous prie, Monsieur, de recevoir mes sincères salutations.





**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DE LA GUADELOUPE**

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
Direction Générale Adjointe de l'Insertion

REPUBLIQUE FRANCAISE

Basse-Terre, le 16/09/24

Le Président du Conseil départemental

A

Monsieur Antoine DELCROIX
Directeur de l'
INSPE de l'Académie de Guadeloupe
Morne Ferret – BP 517
97139 LES ABYMES

Ns Ref : DGS/DGAI/CR-2024 n°

Objet : Accueil d'un.e stagiaire dans le cadre du DU Illettrisme

Monsieur Le Directeur,

Depuis deux ans, la Collectivité et l'ANLCI ont signé une convention de partenariat visant à amplifier les actions de lutte contre l'illettrisme sur le territoire.

Le Conseil Départemental de Guadeloupe agit en matière de prévention et de lutte contre l'illettrisme grâce à sa politique du livre et de la lecture. La lutte contre l'illettrisme est au cœur du Schéma départemental de la lecture publique 2017-2021 mis en œuvre par la Bibliothèque Départementale et demeure un point central du Contrat territoire lecture signé fin 2020 avec les services de l'Etat.

Par ailleurs, elle accompagne la détection des situations d'illettrisme chez les allocataires du RSA. Elle assure également par le biais des actions de formation une remise à niveau des bénéficiaires rencontrant ces difficultés.

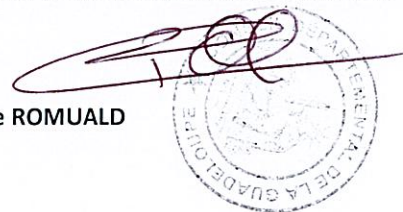
Conscient de l'importance de former les acteurs, la DGA Insertion sera en mesure d'accompagner un.e étudiant.e de votre DU de formateur d'adultes en situation d'illettrisme dans la résolution de nos problématiques en lien avec l'illettrisme ou l'illectronisme.

Je me tiens donc à votre disposition pour plus de renseignements si nécessaires.

Je vous prie, Monsieur, de recevoir mes sincères salutations.

Pour LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
La Directrice Générale Adjointe de l'Insertion

Catherine ROMUALD



A l'attention de M. Antoine DELCROIX

Directeur INSPE ACADEMIE
GUADELOUPE

EPLEFPA/MMNL/ PD/N° 185 -2024

Dossier suivi par : Myriam NAGAU-LAMBERT

Mél : myriam.nagau@educagri.fr

Baie Mahault, le 23 Septembre 2024,

Monsieur,

Dans le cadre de votre recherche de structures (entreprises, associations, chantiers d'insertion, administrations, etc.) intéressées pour l'accompagnement de collaborateurs en situation d'illettrisme, nous venons par la présente vous manifester notre intérêt à accueillir un ou une professionnel.le en formation pour une période de 2 mois dans le cadre de son DU.

La lutte contre l'illettrisme est une priorité nationale. L'E.P.L.E.F.P.A Guadeloupe AgroCampus au travers de ses missions d'insertion est un acteur de la prévention de l'illettrisme. Aussi accueillir un.e étudiant.e de votre DU de formateur d'adultes en situation d'illettrisme, rentrerait parfaitement dans notre champ d'action.

Donc ce serait un plaisir d'accompagner ce ou cette futur.e professionnel.le dans son travail contribuant à la résolution de nos problématiques en lien avec l'illettrisme ou l'illectronisme.

Dans l'attente de notre future collaboration Je vous prie, Monsieur, de recevoir nos sincères salutations.

Directrice E.P.L.E.F.P.A AgroCampus

la Directrice
AgroCampus
Valérie MORDELLET